



**DELIBERATION n° Del.2023-IX-158**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2023**

Commune de  
**Faverges-Seythenex**

DATE DE LA CONVOCATION

Le Jeudi 09 Novembre  
2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice : 33  
- présents : 28  
- représentés : 4  
- absents ou excusés : 1  
- votants : 32

Acte certifié exécutoire par le  
maire compte-tenu :

Du dépôt en Préfecture le  
20 NOV. 2023

De la publication le  
20 NOV. 2023

**PRESENTS :** Jacques DALEX, *Maire*,  
Martine BRASSOUD, Claude GAILLARD, Christine DUMONT-THIOLLIERE,  
Georges VIGNIER, Martine BEAUMONT, Marc BRACHET, Brigitte  
BOISSON, Jean-Pierre PORTIER, *Adjoint au maire*, Sophie FERNANDEZ,  
Florence GONZALES, Michèle TARDIVET-MERCIER, Mohammed FAYEK,  
Bernard PAJANI, Liliane THORENS, Gilles ANDREVON, Michel VOISIN,  
François HUSAK, David DUNAND-CHATELLET, Véronique BOUCHET,  
Christiane LECUYER, Dominique GOUSSARD, Jeannie TREMBLAY-  
GUETTET, Anne-Marie BERNARD, Julie DENAMBRIDE, Olivier TISSOT-  
DUPONT, Jean-Philippe MARTINET, Françoise KLEMENCIC, *Conseillers  
municipaux*

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

Julien PORTIER a donné procuration à Michèle TARDIVET-MERCIER,  
Agnès BALLIEU a donné procuration à Christine DUMONT-THIOLLIERE,  
Damien VACHERAND-DENAND a donné procuration à Olivier TISSOT-  
DUPONT, Yves CREPEL a donné pouvoir à Jean-Philippe MARTINET

**ABSENTS :** André LACHENAL

**Secrétaire de Séance :** Bernard PAJANI

**Transformation de postes et modification du tableau des effectifs**

**Rapporteur : Madame Martine BRASSOUD, Adjointe au Maire.**

Afin de tenir compte du tableau des avancements de grade 2023, il est proposé au conseil municipal de procéder aux modifications suivantes, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023 :

- ✓ Transformer 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet (17h30) en poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (17h30) au service scolaire et périscolaire ;
- ✓ Transformer 1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe à temps complet en poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à la cuisine centrale ;
- ✓ Transformer 1 poste d'adjoint technique à temps non complet (21h00) en poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (21h00) au service scolaire et périscolaire ;
- ✓ Transformer 1 poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles à temps complet en poste d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à temps complet au service scolaire et périscolaire ;
- ✓ Transformer 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet en poste d'agent de maîtrise principal à temps complet au service électricité ;
- ✓ Transformer 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet en poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à temps complet au multi accueil ;

- ✓ Transformer 1 poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet à la halte-garderie ;
- ✓ Transformer 1 poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet en poste d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle à temps complet au multi accueil ;
- ✓ Transformer 1 poste d'attaché à temps complet en poste d'attaché principal à temps complet à la DESCCA ;
- ✓ Transformer 1 poste de gardien brigadier à temps complet en poste de brigadier-chef principal à temps complet à la police municipale ;

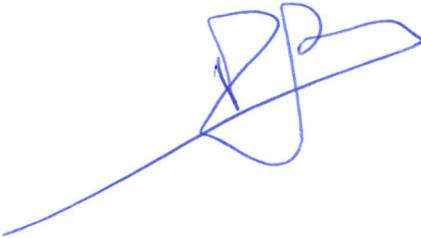
Il est ainsi demandé de modifier subséquemment le tableau des emplois permanents de la commune de Faverges-Seythenex.

**Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- ✚ **APPROUVE** la transformation des postes telle que présentée ci-avant,
- ✚ **AUTORISE** le maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint à signer, au nom et pour le compte de la commune les arrêtés individuels ainsi que toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,*

Le Secrétaire de séance,  
Bernard PAJANI



Le Maire,  
Jacques DALEX

